

■ **PRATIQUE** P. 13

DROIT FISCAL

# Usufruit successif et restitution des droits de donation : une réponse ministérielle à contretemps

par *Gilles Bonnet* et *Christophe Vernières*



■ **VEILLE** P. 5

RURAL

Société coopérative agricole : conséquences de la non-immatriculation avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002

IMMOBILIER

Le gouvernement n'envisage pas d'ouvrir aux avocats un accès privilégié et gratuit à la publicité foncière

RURAL

Bail rural verbal : précisions concernant les droits de l'héritier du bailleur

■ **ACTUALITÉS** P. 11

PROFESSIONS

Nouvelle présidence du CNUE

■ **DOCTRINE** P. 19

PROFESSIONS

Prorogation de deux à cinq ans de la durée de validité du commandement de payer valant saisie

par *Myriam Cazajus*

■ **CHRONIQUES** P. 23

IMMOBILIER

Droit de l'urbanisme

par *Jean-Philippe Meng*  
et *Guillaume Daudré*

# COMITÉ DE RÉDACTION

## DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)  
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, conseiller à la Cour de cassation  
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier  
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)  
Gilles BONNET, notaire à Paris  
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier  
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)  
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes  
François DELORME, notaire à Blérancourt  
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)  
Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1  
Charles GIJSBERS, professeur à l'université de Rouen Normandie  
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)  
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur  
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris  
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole  
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation  
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)  
Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges  
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est  
David VITTORI, notaire à Paris

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)  
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France  
Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)  
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)  
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon  
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)  
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris  
Mariel REVILLARD  
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat  
Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

## RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense (CEDEX)  
P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.  
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban - H. Moreno. Rédactrice : M. Campo. Assistante : C. Bardet  
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr  
Imprimeur : Duplirprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX. CPPAP n° 1122 T 791 30 - ISSN : 2116-9578.  
Dépôt légal : à parution.

### Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2021 : 611,58 € TTC (TVA 2,10 %).  
Prix au numéro : 25,53 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

### Publicité

Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

### Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.  
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Belgique, issus de forêts gérées durablement  
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 150 g éq. CO<sub>2</sub>



## VEILLE P. 5

### À LA UNE

Société coopérative agricole :  
conséquences de la non-immatriculation  
avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002

### ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Le gouvernement n'envisage pas d'ouvrir aux avocats  
un accès privilégié et gratuit à la publicité foncière

### ACTES COURANTS – IMMOBILIER

VEFA : la garantie décennale bénéficie à l'acquéreur  
nonobstant l'apparence du vice de construction  
lors de sa prise de possession

### ENTREPRISE

Conditions de nullité de la délibération de la société  
ayant octroyé une rémunération exceptionnelle  
à son dirigeant

### RURAL

Bail rural verbal : précisions concernant les droits  
de l'héritier du bailleur

### BRÈVES RURAL

Forêt

## ACTUALITÉS P. 11

Nouvelle présidence du CNUE

Bilan démographique 2020

## PRATIQUE P. 13

### QUESTIONS-RÉPONSES

Usufruit successif et restitution des droits de donation :  
une réponse ministérielle à contretemps  
par **Gilles Bonnet** et **Christophe Vernières**

## DOCTRINE P. 19

Prorogation de deux à cinq ans de la durée de validité  
du commandement de payer valant saisie  
par **Myriam Cazajus**

## CHRONIQUES P. 23

Droit de l'urbanisme  
par **Jean-Philippe Meng** et **Guillaume Daudré**

## VIE PRO P. 34

## OFFRES ET DEMANDES P. 40

## INDICES P. 44